



## ***ATTESTATION D’AFFICHAGE***

Il est procédé, depuis le 2 septembre 2019, à l’affichage, au siège de la Métropole Nice Côte d’Azur, sur les panneaux habituels, de l’avis de mise à disposition par voie électronique du projet de réalisation de la ZAC de La Villette à Cagnes-sur-Mer ainsi que l’arrêté de mise à disposition du public du dossier de réalisation de la zone d’aménagement concerté de La Villette sur la commune de Cagnes-sur-Mer.

Le **03 SEP. 2019**

**Pour le Président et par délégation de signature,  
Le Directeur des Assemblées,**

**Nadège AVALLET,**